

## La Statistique annuelle des établissements (SAE) - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) - 2014

01/02/2014

La Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) est une enquête administrative exhaustive obligatoire, réalisée chaque année par la DREES auprès de tous les établissements de santé de France, pour recueillir des informations sur leur activité, leurs capacités, leurs équipements, et leurs personnels médicaux et non-médicaux. La SAE est ainsi l'une des principales sources de référence du Ministère sur les établissements de santé, complémentaire du PMSI. Actualisée tous les ans, la SAE permet d'observer des évolutions sur longue période. Elle alimente de nombreux indicateurs (notamment pour le suivi des plans urgence, Alzheimer, etc.) et tableaux de bord .